

L'Artère Médiane

Par le D^r Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

Les récents travaux sur la morphogénie du système artériel du membre thoracique ont fixé l'attention sur un petit vaisseau de l'avant-bras, l'artère médiane.

Les recherches d'embryologie et d'anatomie comparée de Baader (1), de Bayer (2), de Gegenbaur (3), de Gruber (4), de Krause (5), de Meyer (6), de Ruge (7), de Stieda (8), de Zuckerkandl (9), en Allemagne; de Farabeuf (10), en France; de Giacomini (11), de Calori (12), de Cutore (13), en Italie; de Janosik (14), en Bohême; de Bertha de Vriese (15), en Belgique, ont mis en évidence l'importance de cette artère du nerf médian, dont le développement exagéré, accidentel chez l'homme adulte, permet d'établir un rapprochement avec les dispositions normales de certains groupes zoologiques et rappelle certaines formes transitoires de la vie fœtale.

Aussi, des monographies très complètes lui ont été consacrées. Nous citerons surtout les beaux travaux du professeur Ernst Schwalbe (16), de l'Université de Königs-

berg; la note de Delitzin (1), de Saint-Petersbourg; les articles du professeur agrégé, G. Gérard (2), de la Faculté de Médecine de Lille.

Des observations isolées ont été publiées en grand nombre dans les différents recueils scientifiques (3) et des statistiques entreprises dans divers instituts anatomiques (4).

Il existe donc, dès maintenant, un dossier très considérable de documents relatifs à l'artère médiane. Nous pouvons par conséquent fixer de façon précise l'anatomie de ce petit vaisseau et en montrer l'importance morphologique.

Ce n'est cependant pas cette étude d'ensemble que nous comptons entreprendre dans l'article que nous publions aujourd'hui.

Notre but est plus modeste.

Nous voulons plus simplement rechercher les diverses variations anatomiques de l'artère médiane, essayer d'en donner une classification rationnelle et, pour chacune d'elles, établir le degré de fréquence.

Nous nous sommes servi de tous les travaux que nous venons de signaler; mais nous nous sommes appuyés surtout sur les résultats des recherches que nous poursuivons depuis plusieurs années, à l'amphithéâtre d'anatomie de l'Ecole de Médecine de Tours, sur la morphologie du système vasculaire (5).

I

Origine de l'artère médiane

La plupart des auteurs classiques considèrent l'artère du nerf médian comme étant une des branches antérieures de l'artère interosseuse antérieure. Cette disposition est cependant loin d'être constante et ne se rencontre même pas dans la moitié des cas. En réalité, l'origine de ce vaisseau est très variable.

Etant donné l'importance morphologique de l'artère médiane, il y a intérêt à rechercher les différentes variations de son point d'origine et d'en connaître la fréquence relative.

On peut réunir ces variations en quatre groupes, suivant que l'artère médiane provient des artères interosseuses, de l'artère cubitale, de l'artère radiale ou de l'artère brachiale.

Arteria Mediana in ihrer atavistischen Bedeutung. *Inaugural-Dissertation*, Heidelberg, 1895.

b. id. — Zur vergleichenden Anatomie der Unterarmarterien, speciell d. arcus Volaris sublimis. *Morphologisches Jahrbuch*. XXIII, 1895.

c. id. — Beitrag zur Kenntniss der Arterienvarietäten des menschlichen Arms. *Morphologische Arbeiten*. Bd. VIII, page 1, 1898.

(1) S. N. DELITZIN. — Zur Kasuistik der Anomalien der Arteria Mediana antibrachii mit Durchbohrung des Nervus Medianus. *Ljetopiss russkoi chirurgii*, 1901, n° 3. (analysé par R. WEINBERG dans *Centralblatt für chirurgie*, 1902, page 131.)

(2) a. G. GÉRARD. — L'artère du nerf médian à la paume de la main. *Bibliographie anatomique*, 1897, n° 2.

b. id. — Considérations sur les anomalies de l'artère du nerf médian. *Id.* Tome XIV.

(3) Nous donnerons l'indication bibliographique de ces observations isolées, au fur et à mesure que nous aurons à les signaler.

(4) Voir surtout les statistiques de Nancy publiées par ANCEL dans la *Bibliographie anatomique*, et de Strasbourg publiées par G. SCHWALBE et PFITZNER dans *Anatomischer Anzeiger*, 1889, 1891 et dans *Morphologische Arbeiten*, 1894.

(5) a. L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. — L'artère dorsale du pied. *Gazette médicale du Centre*, juin 1903.

b. id. — L'artère poplitée et ses variations anatomiques, *id.* février 1904.

c. id. — L'artère poplitée et ses branches terminales, variations anatomiques et morphogénie. *Paris, Vigot*, 1905.

d. id. — Une curieuse variation des artères de l'avant-bras et de la main. *Gazette médicale du Centre*, avril 1905.

e. id. — De l'arcade plantaire superficielle. — *Comptes rendus de l'Association des anatomistes*, session VII^e. Genève, pages 79-86.

(1) BAADER. — Ueber die Varietäten des Armatieren des Menschen. und ihre morphologische Bedeutung. *Inaugural Dissertation*, Bern 1866.

(2) LUDWIG BAYER. — Beitrag zur vergleichenden. Anatomie der Oberarmarterien. *Morphologisches Jahrbuch* 1892. Bd XIX p. 1.

(3) a. C. GEGENBAUR. — Die Stellung und Bedeutung der Morphologie. *Morphologisches Jahrbuch*. Bd. I.

b. id. — Lehrbuch der Anatomie des Menschen.

(4) a. W. GRUBER. — Abhandlungen aus der menschlichen und vergleichenden Anatomie. *Saint-Petersbourg*, 1852.

b. id. — Ueber die neue und konstante oberflächliche ellenbogen burschlagader des Menschen (art. plicae cubiti superf.). *Zeitschrift d. k. k. gesellschaft der A. zu Wien*. Bd. II, 1852.

c. id. — Ueber der Arteria Mediana antibrachii superficialis und Duplicität d. A. Ulnaris. *Archiv. für Anatomie, Physiologie*, 1867.

d. id. — Zur anatomie der Arteria radialis. *id.* 1864.

e. id. — Dreiwurzlige arteria radialis. *id.* 1870.

(5) KRAUSE. — Gefäßlehre des Menschen von J. Henle. *Braunschweig*, 1868.

(6) HERMANN VON MEYER. — Der Grundtypus des Rete dorsale der Handwurzel und der Fusswurzel. *Archiv für Anatomie*, 1881, p. 378.

(7) GEORG RUGE. — Beiträge zur Gefäßlehre des Menschen. *Morphologisches Jahrbuch*. Bd. IX, page 331, 1884.

(8) a. L. STIEDA. — Ein Vergleich der Arterien des Vorderarms und des Unterschenkels. *Jena*, 1894.

b. id. — Un paragone fra le Arterie dell' avambraccio e quelle della gamba. *Giornale dell' ass. dei Medici e Naturalisti*; V, 1895.

c. id. — Ueber die Homologie der Brust- und Becken-Gliedmassen des Menschen und der Wirbeltiere. *Anatomisches Hefte*, 1897, p. 593.

d. id. — Nouvelle comparaison des membres thoraciques et pelviens chez l'homme et les quadrupèdes. *Compte rendu du XII^e congrès de Médecine*, Moscou, 1900.

(9) a. E. ZUCKERKANDL. — Zur anatomie und Entwicklungsgeschichte der Arterien des Vorderarms. *Anatomische Hefte*, 1894-1895.

b. id. — Zur anatomie und entwicklungsgeschichte der Arterien Unterschenkels und der Füßes. *Id.* 1895.

c. id. — Ueber die tiefen Hohlhandäste der Arteria Ulnaris. *Id.* 1896.

(10) FARABEUF. — Précis de Médecine opératoire. Page 39.

(11) a. CARLO GIACOMINI. — Della prematura divisione dell' arteria del braccio. *Torino*, 1874.

b. id. — Prematura divisione dell' arteria del braccio (sotto varietà medianana). *Gazette delle cliniche*, 1884 n° 9.

(12) CALORI. — Dell' anomalie più importanti di ossa, vasi, nervi e muscoli. *Memoria dell' accademia delle scienze di Bologna*, VIII, page 438.

(13) GAETANO CUTORE. — Varietà Anatomiche. *Archivio per l'antropologia e l'etnologia*. XXX; 1900.

(14) JANOSIK. — Sur les vaisseaux sanguins et les nerfs des membres supérieurs chez l'homme et chez quelques autres animaux. *Archives bohèmes de médecine*. Tome IV, Prague, 1891.

(15) BERTHA DE VRIESE. — Recherches sur l'évolution des vaisseaux sanguins des membres chez l'homme. *Archives de Biologie* XVIII, 1902, Liège.

(16) a. ERNST SCHWALBE. — Ueber die Varietäten der Mensch.

La planche ci-jointe (figures I-X) donne le schéma de ces divers types.

La figure I représente la disposition considérée comme classique; l'artère médiane est une branche de l'interosseuse antérieure. Dans la figure II, elle naît du tronc commun des interosseuses.

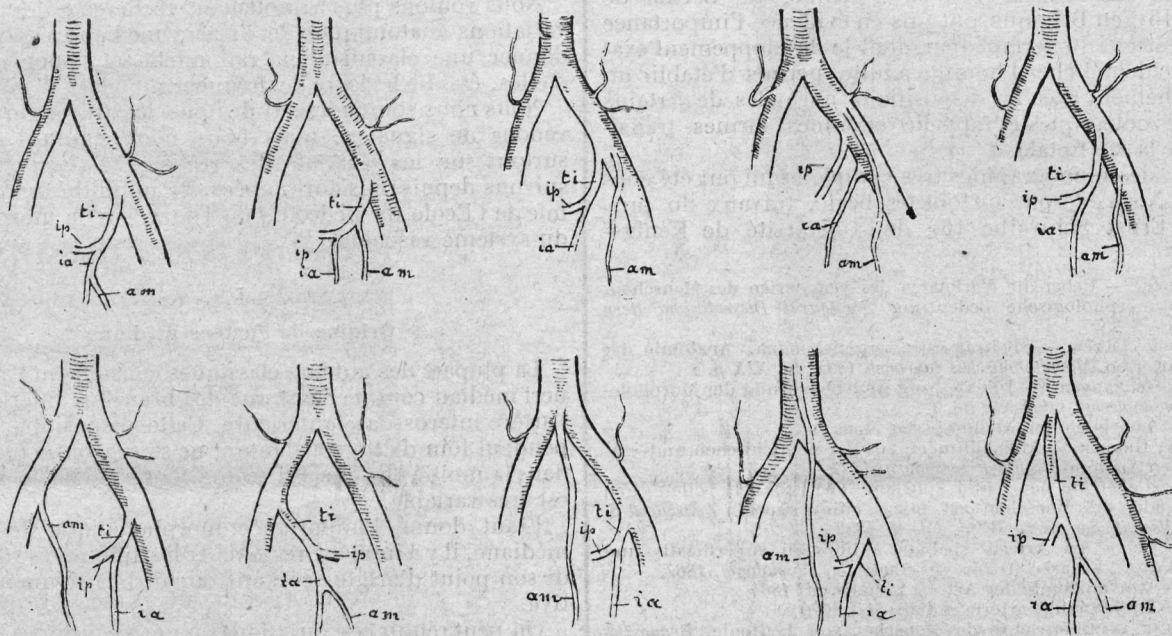
Dans les figures III-IV-V, on voit ce vaisseau provenir directement de l'artère cubitale à des niveaux variables; soit au même niveau que le tronc des interosseuses (fig. III), soit au dessus (fig. IV) ou au-dessous (fig. V) de ce point. On remarquera que toujours l'artère médiane naît sur la face antérieure de l'artère cubitale.

Les deux figures suivantes montrent l'artère médiane prenant son origine de l'artère radiale: soit indépendam-

de la médiane. Cerruti (1), Debieire (2), Romiti (3), Testut (4) et plus récemment Bourguet (5), de Toulouse, ont publié des cas comparables à nos figures VI et VII: l'origine brachiale de la médiane et du tronc des interosseuses a été notée par Tiedemann (6), Testut, Schwalbe, Giacomini et plusieurs autres.

Dans le tableau suivant nous indiquons la fréquence relative de ces variations et la proportionnalité centésimale suivant laquelle chacune d'elles se présente.

I ^{er} groupe. (origine interosseuse de l'A. M.)	type I.	31	} 48 0/0
	type II.	17	
II ^e Groupe. (origine cubitale de l'A. M.)	type III.	15	} 41 0/0
	type IV.	10	
	type V.	16	



Figures I à X. Légende : ti = tronc commun des artères interosseuses.
ia = artère interosseuse antérieure.
ip = artère interosseuse postérieure.
am = artère médiane.

ment des artères interosseuses qui proviennent normalement de la cubitale (fig. VI); soit par l'intermédiaire des interosseuses, branches anormales de la radiale (fig. VII).

Les dispositions suivantes sont très rares et présentent un grand intérêt morphologique. L'artère médiane peut naître au point de bifurcation des artères radiale et cubitale et semble continuer alors la direction générale de l'artère brachiale (fig. VIII); d'autres fois, c'est le tronc commun des interosseuses qui a cette origine et le vaisseau du nerf médian n'en est qu'une branche collatérale, (figure X).

Enfin, dans la figure IX, l'artère médiane vient directement de l'artère brachiale, à quelques centimètres au-dessus du point de division de cette dernière.

Telles sont les diverses dispositions que peut présenter l'artère du nerf médian, lorsque les gros troncs artériels de l'avant-bras sont normaux.

La plupart de ces variations ont d'ailleurs été signalées par les auteurs. Theile (1) a insisté sur l'origine cubitale

III ^e Groupe. (origine radiale de l'A. M.)	type VI.	4	} 9 0/0
	type VII.	5	
IV ^e Groupe. (origine brachiale de l'A. M.)	type VIII.	"	} 2 0/0
	type IX.	"	
	type X.	"	

Theile avait noté déjà que, dans la moitié des cas, le rameau du médian provenait directement de la cubitale. Les chiffres de notre tableau confirment l'opinion de l'auteur allemand.

(1) CERRUTI. — Cité par Romiti.

(2) DEBIERRE. — Traité élémentaire d'anatomie de l'homme, page 608.

(3) ROMITI. — Trattato di anatomia dell' uomo.

(4) TESTUT. — Traité d'anatomie humaine.

(5) a. BOURGUET. — D'une anomalie artérielle de l'avant-bras et de la main. Toulouse Médical, 1904, page 309.

b. ID. — Autre cas d'anomalies artérielles du membre supérieur. Id. 1905, page 132.

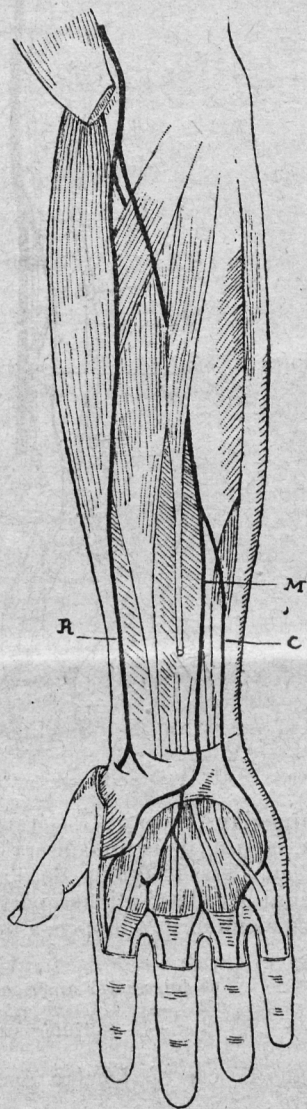
(6) TIEDEMANN. — Tabulae arteriarum corporis humanis. taf. XLV fig. 3

(1) THEILE. — Traité de myologie et d'angéiologie, traduction Jourdan.

Nous ne décrivons pas ici les variations d'origine de l'artère médiane, occasionnées par les anomalies des gros troncs artériels du bras et de l'avant-bras; c'est là une étude très complexe dont les éléments se trouvent dans les beaux travaux de Gruber, de Calori, de Giacomini et que nous entreprendrons plus tard.

Nous signalerons seulement deux observations de

A son origine, l'artère, placée entre les muscles *fléchisseur superficiel des doigts* et *grand palmaire*, est située généralement directement au dessous du nerf; mais elle ne conserve pas longtemps ce rapport. Tantôt elle contourne le nerf pour s'accoler à son bord externe (plus rarement au bord interne) empiétant, mais légèrement, sur sa face antérieure, et elle le suit ainsi dans tout le trajet de l'avant-



Figures XI (d'après E. Schwalbe)

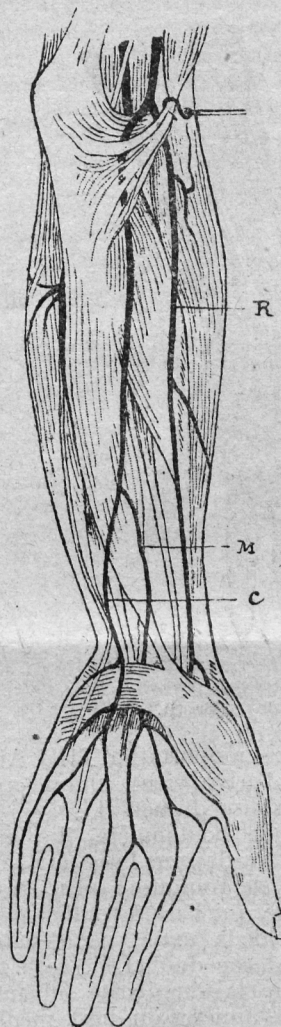


Figure XII (d'après Giacomini)

Schwalbe (1) et de Giacomini (2), qui montrent l'artère médiane naissant, au tiers inférieur de l'avant-bras, d'une artère cubitale superficielle. (Figures XI-XII.)

II

Rapports de l'artère médiane avec le nerf médian

Les rapports de l'artère médiane avec le nerf médian sont très variables et il est difficile d'en donner une description schématique.

bras, passant avec lui sous le ligament annulaire du carpe (très rarement au-dessus) puis se distribue à la main comme nous l'indiquerons plus loin. Le cas de Sappey est un bel exemple de cette disposition: « Après avoir pris naissance sur le tronc de la cubitale à 3 centimètres au-dessous de la bifurcation de la brachiale, on la voit se placer entre les muscles fléchisseur superficiel des doigts et grand palmaire, en arrière du petit palmaire et du nerf médian, puis se contourner afin de gagner le côté interne de ce nerf et enfin venir occuper son côté antérieur et externe, en décrivant autour de la branche nerveuse un trajet spiroïde (1) ».

(1) SAPPEY.

(1) c. ERNST SCHWALBE. *Taf. I, fig. 2.*

(2) a. GIACOMINI. *Taf. III, fig. 5.*

Tantôt l'artère, au lieu de contourner le nerf, le perfore très obliquement d'arrière en avant à travers une boutonnière étroite. Cette boutonnière est formée par le dédoublement du nerf médian qui se divise en deux branches : l'une externe et l'autre interne de volume sensiblement égal, et qui se réunissent, après un parcours variant de 2 à 5 centimètres, pour reconstituer un tronc unique. Le cas de G. Gérard, de Lille, dont nous reproduisons la figure,

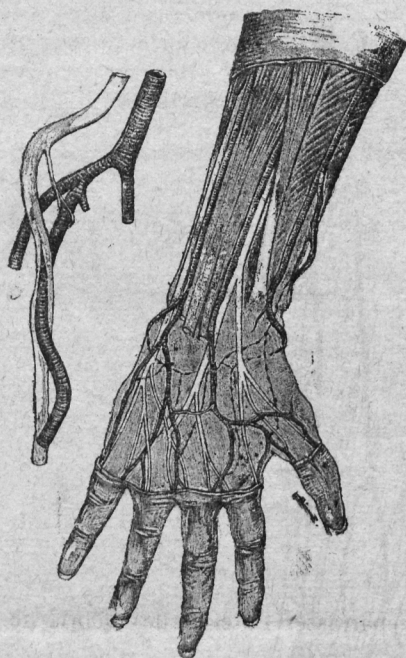


Figure XIII (cas de G. Gérard).

donne une idée très nette de ces rapports (fig. XIII). Après avoir traversé la boutonnière, l'artère vient, comme précédemment s'accoler au bord externe du nerf (1).

Parfois, au lieu d'une seule boutonnière, il y en a deux placées immédiatement au-dessous l'une de l'autre. Tel est le cas de Bourguet, (2) de Toulouse : « l'artère du nerf médian, plus considérable que l'artère radiale et cubitale, se dirige vers la paume de la main, parallèlement au nerf médian, sur le côté externe duquel elle reste toujours placée. Cette artère offre la singularité suivante : elle passe à travers deux boutonnières du nerf médian, situées l'une vers la partie supérieure de l'avant-bras l'autre vers la partie inférieure. »

Enfin, à la place d'une boutonnière étroite, il peut y avoir une boucle large formée par des filets collatéraux du nerf médian anastomosés entre eux. Chastenet de Géry (3) a publié et figuré en 1902 un exemple de cette variété : « Les rapports de l'artère médiane avec le nerf médian sont particulièrement intéressants à envisager. Le nerf, qui est situé au dedans de l'artère, donne très haut une branche qui vient se placer en dehors de l'artère médiane en passant en avant d'elle. Les filets nerveux qui composent cette branche se divisent bientôt en deux groupes : les uns, filets de restitution, reviennent s'accoler au tronc du nerf médian, les autres, continuant leur trajet descendant, forment le nerf palmaire cutané du médian. L'artère médiane traverse

ainsi une longue boucle nerveuse tout entière formée par des fibres du médian. » Nous reproduisons ici le dessin de cette intéressante observation (figure XIV).

Cette perforation du nerf par l'artère se fait à des niveaux variables : soit tout à fait à l'origine de l'artère,

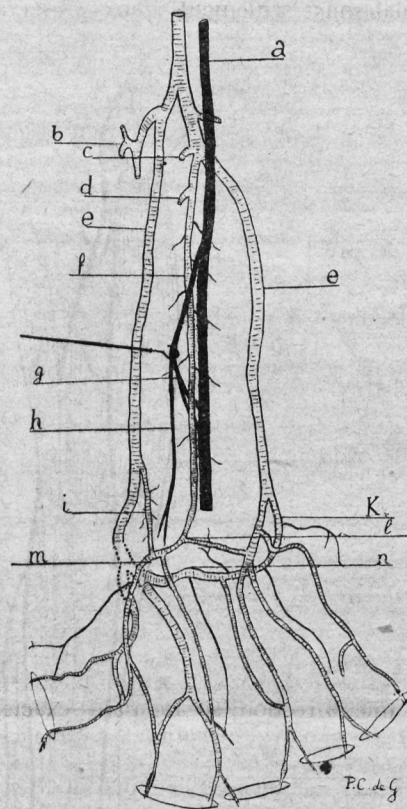


Figure XIV (cas de Chastenet de Géry).

comme dans le cas de G. Gérard ; soit au milieu de l'avant bras, comme dans une observation de J. M. Dubreuil (1), soit au tiers inférieur de l'avant bras. Verf (2), qui a réuni 7 observations personnelles d'artère médiane anormalement développée, a noté que la perforation s'opérait :

4 fois au 1/3 supérieur de l'avant-bras.	
2 — 1/3 moyen	—
1 — 1/3 inférieur	—

Dans 17 cas où l'artère perforait le nerf, nous avons trouvé :

10 fois la boutonnière au 1/3 supérieur	
3 — 1/3 moyen	
4 — 1/3 inférieur	

Cette perforation du nerf par l'artère est un fait assez fréquent et se rencontre dans plus de la moitié des cas. En effet, sur 43 observations d'artère médiane décrites avec détails, nous avons trouvé signalé :

23 fois la perforation du nerf, soit 53 0/0
et 20 — la non perforation, soit 47 0/0

C'est d'ailleurs l'opinion précédemment émise par

(1) a. G. GIRARD, *op. cit.*, page 104.

(2) b. BOURGUET, *loc. cit.*, page 135.

(3) CHASTENET DE GÉRY. Un cas d'artère du nerf médian. *Bulletin et Mémoires de la Société anatomique de Paris*, 1902, page 202.

(1) J. M. DUBREUIL. Des anomalies artérielles (avec un atlas). Paris, 1847, page 173.

(2) VERF, cité par Delitzin.

G. Gérard : « Dans la moitié des cas observés, l'artère du nerf médian passait dans une boutonnière du nerf plus ou moins haut située (1). » Cependant Verf, Delitzin, Chastenot de Géry, considèrent que « c'est là une disposition très rare (2) », et que « ce n'est qu'exceptionnellement que l'artère perfore le nerf médian (3) ». L'opinion de ces derniers auteurs ne nous semble pas exacte.

(A suivre).

Notes Pratiques d'Obstétrique.

De l'Écouvillonnage. — Indications et Technique

Par MM. FAIX et HERBINET, internes à la Maternité de Paris

En obstétrique, l'écouvillonnage tend de plus en plus à remplacer le curetage ; on peut même dire, sans être taxé d'exagération, qu'il est actuellement en faveur auprès de la majorité des accoucheurs.

On sait que l'écouvillonnage est le procédé opératoire qui consiste à débarrasser à l'aide de l'écouvillon la cavité utérine des débris de membranes et de placenta, qu'elle peut contenir.

L'écouvillon est un instrument aujourd'hui trop connu pour qu'il paraisse utile d'en faire une étude complète. Imaginée par Doléris, il a la forme d'une petite brosse allongée comparable en tous points à celle dont on se sert pour le rinçage des bouteilles. Il est formé de 2 parties : la brosse proprement dite, et la tige qui la supporte. Celle-ci se laisse plier facilement, ce qui permet de donner à l'instrument une direction se mouvant exactement sur le grand axe de la cavité utérine. La brosse est faite tantôt de crin : c'est l'écouvillon de Doléris ; tantôt de côtes de plumes. Cette dernière modification apportée par le Professeur Budin a l'avantage de donner une résistance plus forte ; ce sont ceux d'ailleurs que nous employons à la Maternité. La longueur de la brosse qui est en moyenne de 10 à 12 cent. peut dans certains cas d'utérus *post abortum* paraître trop grande. Rien de plus simple alors que de la réduire à l'aide de ciseaux qui en sectionnent la partie inférieure. Nous disons également que le calibre de l'écouvillon varie suivant les cas ; en règle générale le plus employé est certainement celui dont le calibre répond à 2 cent. de diamètre.

Tel est l'écouvillon ; voyons les indications de l'écouvillonnage. On a longuement discuté sur les avantages et sur les méfaits du curetage, en obstétrique, cela s'entend. Les partisans convaincus du premier procédé accusent le curetage de nombreux accidents, en particulier de perforations utérines. La curette, disent-ils, a une extrémité assez effilée, sinon tranchante : l'utérus *post partum* qu'on doit traiter est infecté le plus souvent, présente un tissu mou sans grande résistance ; quelquefois la minceur de ses parois est extrême. De telles conditions empêchent de prendre une notion bien nette du contour de la cavité utérine ; la curette ne permet guère d'apprécier suffisamment le fond utérin ; et on comprend aisément que poussée avec un peu de force, elle arrive à déterminer des perforations utérines.

Est-ce à dire que manié avec prudence et par une main experte, cet instrument soit passible de ces critiques ? Non sans doute, mais un procédé opératoire doit être à la portée de tous, et si l'écouvillonnage n'est susceptible d'au-

cun danger, et si d'autre part il remplit les indications du curetage, on est en droit de lui accorder toute sa faveur.

C'est ce qui arrive en fait. Curage digital et écouvillonnage remplacent le curetage dans tous les cas de rétention (membranes ou placenta *post partum* ou *post abortum*). On a cependant émis l'idée que ces deux actes, curage digital et écouvillonnage étaient impuissants à faire le travail de la curette, que le doigt et l'écouvillon dans certains cas d'adhérence intime ne pouvaient détacher les cotylédons placentaires, ou les débris de caduque. Cette objection tombe d'elle-même, si on se rend un compte exact du grattage intense que provoquent le doigt et l'écouvillon du Professeur Budin.

Quant aux indications proprement dites, nous les avons déjà simplement citées. Nous les résumons dans cette formule générale qui doit servir de base à la conduite de tout praticien : dans tous les cas de rétention de débris placentaires ou de membranes, avec une ascension thermique même légère, il faut faire l'écouvillonnage.

Il est parfois difficile, sinon impossible, de savoir si la délivrance est complète. On peut être appelée auprès d'une accouchée de quelques jours qui présente de la fièvre. On comprendra qu'en pareil cas il faut procéder à un examen immédiat de la cavité utérine. On pourra objecter dans l'entourage que la fièvre doit être mise sur le compte d'un malaise intercurrent, céphalée légère, toux, constipation, etc. De parti-pris, il ne faut attacher aucune valeur à ces raisonnements et examiner minutieusement les organes génitaux. On prendra, bien entendu, toutes les précautions antiseptiques et aseptiques voulues.

Trouve-t-on un col entr'ouvert même au sixième jour, un utérus molasse, une cavité utérine tomenteuse surtout au niveau de l'insertion placentaire ; plus d'hésitation il faut débarrasser l'utérus des débris de caduque qu'il contient. Le doigt revient-il chargé de sérosité à odeur fétide, il y a indication majeure à intervenir.

Il est cependant un petit point sur lequel nous voulons insister, c'est la rétention de caillots au sein d'une matrice en position vicieuse soit antéflexion ou rétroflexion. Dans ce cas, le redressement de l'utérus à demeure — et ce à l'aide d'un tampon qu'on place au-dessus du pubis et qu'on tient solidement fixé par un bandage — et l'évacuation de ces caillots par une injection intra-utérine sont le plus souvent suffisants à faire rentrer tout dans l'ordre.

Quoi qu'il en soit de ces cas exceptionnels et qui d'ailleurs sont en partie justiciables de l'écouvillonnage car on conçoit combien facile est l'infection de ce milieu, l'écouvillonnage a des indications bien précises.

Celles-ci posées procédons à l'acte opératoire. L'instrumentation est des plus simples : 2 valves de Doyen ou de Segond ; 2 pinces de Museux, une pince à pansement vaginal, une sonde intra-utérine de Doléris ou de Budin.

L'anesthésie générale (*Chloroforme* ou *Chlorure d'éthyle*) est certainement indiquée surtout chez les femmes un peu pusillanimes, néanmoins il est fréquent de faire un écouvillonnage sans anesthésie et on est même surpris du peu de réaction douloureuse que provoque une cavité utérine ainsi traitée.

On aura soin de s'assurer que la vessie et le rectum sont vides ; on fera bien à cet effet de faire prendre un grand jivement quelques heures auparavant, et on sondera le malade en cas de rétention d'urine.

La malade est alors placée dans la position dite obstétricale, c'est-à-dire les cuisses fortement fléchies sur le bassin et en abduction forcée, le bassin reposant sur le bord de la table.

(1) b. G. GÉRARD. *loco citato*, page 163.

(2) CHASTENOT DE GÉRY. *loc. cit.*, page 204.

(3) VERF. *loco citato*.

L'antisepsie de la vulve et du vagin est l'objet d'une attention minutieuse. On commencera par raser le pourtour de la vulve et on lavera toute la région à l'eau bouillie tiède et au savon de Marseille; on lavera de même les parois vaginales à l'aide d'une petite compresse imbibée d'eau savonneuse et on terminera par un lavage complet du vagin et de la vulve à l'aide de sublimé ou d'eau oxygénée. On garnira ensuite le champ opératoire de compresses stérilisées en ayant soin d'en placer une sur l'abdomen où la main gauche de l'opérateur s'appliquera tout à l'heure pour repérer les contours de l'utérus.

La malade dort, la toilette est complète, l'opérateur après une asepsie rigoureuse de ses mains entre en scène. Repérer la cavité utérine, en reconnaître la situation exacte, la direction, les moindres contours doit être la première de ses préoccupations. Et cette recherche est capitale; c'est pour l'avoir négligée que des opérateurs, agissant avec des curettes ou des instruments quelconques, ont perforé des utérus coudés sur eux-mêmes, et à l'endroit précisément où la coudure existait. Et ces coudures sont très fréquentes dans les utérus *post partum*, on peut même dire que les antéflexions sont la règle.

Deux doigts de la main droite, l'index et le médus pénétrant dans vagin arrivent au niveau du col, tandis que la main gauche, placée sur la paroi abdominale s'applique sur le fond utérin, fixe l'utérus, tout en le repoussant vers la main vaginale. Cette palpation bi-manuelle constate les déviations quand elles existent, les corrige facilement c'est seulement après ces préliminaires que commence le curage utérin.

L'index est introduit dans le col, explore rapidement la cavité utérine; d'emblée l'insertion placentaire se reconnaît à la sensation d'inégalité et de bosselures qu'elle donne. A ce niveau se trouvent le plus souvent des débris de caduque, des restes placentaires qu'il s'agit d'extraire. C'est ce qu'on fait en grattant cette surface tomenteuse avec l'ongle et la pulpe du doigt. Cette besogne n'est pas toujours des plus commodes, il ne faut pas craindre d'appuyer fortement; l'utérus est toujours fixé solidement par la main abdominale qui tend à l'abaisser et qui donne un point d'appui au doigt qui cure. On explore ensuite le reste de la cavité en ayant soin de se porter principalement au niveau des cornes utérines, endroit de prédilection pour la rétention des membranes. Une fois tous les débris détachés, le doigt tente de les entraîner au dehors, ce qui n'est pas toujours facile; il est préférable d'employer à cet effet l'expression abdomino-vaginale.

Il va sans dire que si le col est suffisamment perméable, ce qui est la règle, pour l'introduction des deux doigts, le nettoyage est moins laborieux et l'issue hors de l'utérus des fragments détachés en est beaucoup facilitée.

Celle-ci d'ailleurs est complétée par une injection intra-utérine faite à l'aide de la sonde de Budin. Nous l'employons d'ordinaire et nous la préférons à celle de Doléris, à cause de sa grosseur, de son débit et partant de la rapidité avec laquelle les débris sont évacués. Pour cette injection nous nous servons d'eau bouillie qui revient d'abord toute sanglante, puis bientôt presque claire. C'est le moment de prendre l'écouvillon.

A l'aide des valves de Doyen nous découvrons le col sur les lèvres duquel on place immédiatement 2 pinces de Museux en ayant soin de les placer très haut, jusqu'à l'insertion du vagin. On attire alors l'utérus et le col arrive presque jusqu'au ras de la vulve. On conçoit qu'en pareil cas la valve supérieure devienne inutile et même gênante pour l'abaissement de l'utérus; elle doit être enlevée, le même sort est réservé à la valve postérieure quand le col

apparaît facilement à la vulve. Il est rare qu'il en soit ainsi, le col reste généralement au delà des petites lèvres et abandonner les valves surtout la postérieure serait courir le risque de léser l'orifice vulvaire.

Tenant dès lors les 2 pinces de Museux de la main gauche en faisant bailler le plus possible l'orifice cervical, on introduit l'écouvillon, se guidant sur la direction de l'utérus reconnue lors du curage digital. Cette direction connue, rien de plus simple que de calquer la forme de l'écouvillon sur le grand axe de l'utérus en donnant à sa tige les inflexions nécessaires. De plus, on plie la tige à son extrémité, de façon à avoir une prise plus solide pour manier l'instrument.

L'introduction de l'écouvillon doit être lente et progressive. Trop de vigueur arriverait à faire éclater le col qui très souvent est déchiqueté: il est bon également d'imprimer à l'instrument de petits mouvements de rotation, ce qui permet une entrée plus facile. Dès le col franchi, la pénétration se fait avec aisance jusqu'au fond de la cavité utérine. Il s'agit maintenant d'exécuter des mouvements de va et vient dans le sens du grand axe, en s'appuyant à tour de rôle sur chacune des faces de la cavité. On évite autant que possible l'écouvillonnage au niveau du col, et pour ce, on limite les mouvements au corps utérin. Cela fait, on imprime quelques mouvements de rotation et on retire l'instrument. Il est fréquent de le voir tout couvert de débris, caillots, résidus de toutes sortes. On peut et on doit dans ces conditions agir avec un 2^e écouvillon, même un 3^e si nécessaire jusqu'à ce que le dernier employé revienne à peu près propre, chargé seulement de sang et de quelques caillots peu adhérents qu'une agitation vigoureuse dans l'eau désagrège facilement.

Il n'est pas rare en retirant le dernier écouvillon, de voir l'utérus saigner abondamment: n'étant pas prévenu on peut s'en effrayer. Cette hémorragie heureusement dure peu, elle cesse généralement d'elle-même, sinon elle disparaît vite sous l'influence de l'injection intra-utérine chaude dont on fait toujours suivre l'écouvillonnage.

Notre opération est dès lors terminée. Dans la plupart des cas, cependant, comme on a affaire à une infection, si légère soit-elle, il est prudent et excellent de compléter l'écouvillonnage par un badigeonnage, avec un caustique, et antiseptique à la fois. On se sert en obstétrique à cet effet de glycérine créosotée au 5^e. On peut enduire le dernier écouvillon de ce liquide, ce qui se fait dans plusieurs services; il est plus facile à notre avis de faire le badigeonnage à l'aide d'une petite compresse montée sur une longue pince à pansement qu'on trempe dans la glycérine créosotée. On a soin dans la manœuvre d'éviter le contact du caustique sur la paroi vaginale et sur la vulve, ce qui provoquerait de fortes brûlures; et pour cela il suffit, à l'aide d'une canule, de faire couler de l'eau bouillie dans le vagin au moment où on fait le badigeonnage de la cavité utérine. Cette petite précaution a aussi son utilité pour les mains de l'aide qui tient la valve postérieure.

Il suffit alors de retirer les pinces de Museux et les valves. L'opération est finie, un pansement aseptique est appliqué sur la vulve, tenu en place par un bandage en T.

Après le badigeonnage, nous ne faisons pas systématiquement le tamponnement intra-utérin comme le conseillent certains accoucheurs. Nous réservons ce complément thérapeutique au cas où l'utérus saigne. Il est prudent en effet avant d'enlever les valves de considérer ce qui sort de la cavité utérine. Est-ce un liquide sanieux, résultat de l'attouchement à la glycérine créosotée, c'est la règle; est-ce un liquide franchement sanglant, s'écoulant avec assez d'abondance; le tamponnement s'impose. On peut

le faire à la gaze iodoformée, surtout si on veut avoir l'espoir de lutter contre l'infection existante, le plus souvent à la gaze stérilisée. Il est laissé en place 6 à 8 heures, et dès sa sortie, il est bon de faire une injection intra-utérine avec un antiseptique faible, de l'eau oxygénée fortement diluée. Il importe à ce moment d'obtenir d'une façon parfaite l'écoulement des lochies, et si on redoute une couture quelconque, il faut ou mettre un drain rigide dans la cavité utérine, ou appliquer, comme nous l'avons déjà dit, une pelote résistante au-dessus du pubis, faisant tampon et empêchant le fond utérin de s'incliner en avant.

Quelles sont les suites opératoires ? Bonnes en général. La fièvre le lendemain tombe de 1/2 degré, remonte légèrement le soir pour descendre encore le jour suivant et finalement au bout de 3 à 4 jours tout est rentré dans l'ordre.

D'autres fois, l'écouvillonnage, analogue en cela au curetage, semble donner un coup de fouet à l'infection. On constate le soir de l'opération, parfois même quelques heures après, frisson, sueur, fièvre élevée, 40° : mais aggravation plus apparente que réelle. Le lendemain la température est descendue d'un seul coup à la normale ; elle remonte le jour suivant, puis peu à peu diminue et au bout de 8 jours la guérison est assurée.

Enfin il faut bien le dire, l'écouvillonnage n'a pas que des succès à son actif : certains cas d'infection puerpérale ne sont nullement jugulés ; il ne s'agit plus d'une infection localisée à l'utérus, mais bien d'une véritable toxémie contre laquelle un procédé opératoire, quel qu'il soit, sera toujours impuissant.

LETTRES DE LADY WORTLEY-MONTAGUE

Dr Ch. T. GUYOT, Tromarey (Haute-Saône)

(Suite)

Vienne, 14 septembre. A M. Pope.

(C'est une réponse à une lettre de Pope, lettre ne se trouvant pas dans notre recueil).

Pope se montre très amoureux dans ses lettres, mais un peu guindé. Milady lui répond singulièrement : elle croit à son amitié sans y croire. « Il est certain que je puis prendre toutes les belles choses que vous me dites pour de l'esprit ou de la plaisanterie, et je pourrais avoir raison, mais je n'ai jamais été plus disposé à vous croire que je le suis à présent, et la distance qui nous sépare, et qui rend peu probable la continuation de votre amitié, est précisément ce qui accroit ma confiance en elle ». Puis elle ajoute que comme tout le reste de son sexe, et malgré ses efforts pour s'en défendre, elle a une forte disposition à croire aux miracles. « N' imaginez pas, cependant, que je sois gâtée par l'air des pays papistes. Dimanche dernier, malgré la sévère discipline de l'église anglicane, j'assistais à l'Opéra ; le sujet était l'enchantement d'Alcine. Rien de plus magnifique dans ce genre. »

« Si les opéras sont beaux, les comédies sont complètement ridicules. On représentait *Amphytrion*, sujet déjà traité par un Latin, un Français et un Anglais. J'étais curieuse de voir comment l'auteur autrichien traiterait la même pièce. Je comprends assez bien la langue allemande ; la dame qui m'accompagnait m'expliquait d'ailleurs les mots incompris ».

« Je n'ai jamais tant ri ». — Ce rire s'applique à la conduite et à l'invention de la comédie. — « Mais impardonnables sont la licence du dialogue, les expressions obscènes et les gros mots que notre populace ne tolérerait pas. Ce

n'est pas tout. Les deux Sosies ôtent jusqu'à leur culotte en présence de femmes du plus haut rang, à qui cela paraît plaire, puisqu'elles m'assuraient que cette pièce était fort goûtée ».

Voilà donc au jugement, et selon le récit véridique d'une personne appartenant au grand monde, quelles sont les dispositions morales, le goût et la mentalité, oserons-nous dire, du *high life* autrichien.

Nous venons de voir que Milady comprend assez bien l'allemand. Ailleurs elle nous dira qu'à Constantinople elle a suffisamment appris la langue des Turcs ; nous savons d'autre part qu'ayant voyagé en Italie, elle était très familiarisée avec le doux et harmonieux parler *della bocca romana*. Dans sa correspondance, on lit des lettres écrites en bon français. Nous avons donc le droit d'exalter les talents de cette femme extraordinaire qui, à l'occasion, se souvient d'Homère et de Virgile. Bel exemple d'ardeur à l'étude, à proposer au sexe fort.

Placerons-nous ici l'incident Pope, c'est-à-dire la passion que ce poète laisse clairement percer dans ses lettres. Où et quand fut *notifiée* sa déclaration, verbale ou écrite ? Nous l'ignorons, mais nous savons qu'elle fut accueillie par un éclat de rire que ne pardonna jamais le poète railleur et colère, et qu'il se vengea par des critiques et des allusions blessantes. On mit tous les torts de son côté.

N'ayant aucune raison de la mettre en doute, nous croyons facilement à la vertu de notre ambassadrice, mais, dans la circonstance, cette vertu fut-elle héroïque ? Pope, poète de génie, était, physiquement, un petit laid, contrefait, gibbeux, dit-on.

Aurons-nous la permission d'introduire ici une parenthèse peut-être trop longue, bien que médicale ? Après tout le premier coupable de cette digression c'est M. Alexandre Pope.

Quelle belle étude à entreprendre sur cette intéressante question de psychologie sexuelle, les liaisons littéraires, artistiques ou scientifiques, le commerce intellectuel entre hommes et femmes. Relations le plus ordinairement innocentes ; néanmoins, combien d'écueils et de naufrages à signaler, si l'on faisait défiler tous les cas historiques, depuis l'antiquité, depuis l'illustre précepteur de la belle Héloïse jusqu'à Alfred de Musset, ce secrétaire intime de George Sand.

Si lady Montague était une intime de la société de ses illustres compatriotes ci-dessus désignés, abondent aussi chez nous de semblables exemples, même renforcés. Le poète Segrais habita pendant plus de vingt années la même demeure que Mademoiselle Louise de Montpensier, cette romanesque cousine de Louis XIV, et il ne s'en sépara qu'à l'époque du mariage de cette princesse avec le comte de Lauzun. Encore ne le fit-il que pour se retirer, pour un temps assez long, chez M^{me} de La Fayette, si recherchée elle-même par les beaux esprits du temps. Quiconque a pris la peine de lire n'est pas sans connaître la vive amitié de M^{me} de Sevigné, une vertu, pour la Rochefoucauld, aussi les liaisons de cette même dame de La Fayette avec le fougueux cardinal de Retz, enfin tant d'autres beaux et bons esprits, masculins et féminins, qui vivaient familièrement et amicalement ensemble. *Honni soit qui mal y pense !*

La Bruyère, cet habile anatomiste du cœur humain, effleure cette question, et fait de cette sorte d'amitié un sentiment *sui generis*. « L'amitié, écrit-il, peut subsister entre des personnes de différents sexes, exempte même de grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme, et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette

liaison n'est ni passion ni amitié pure, elle fait une classe à part. »

Une femme de cœur et de talent, la marquise de Lambert, va plus loin que La Bruyère. Elle croit à la pureté de ces amicales relations, mais sous la condition d'une vertueuse réserve, puis exprime son sentiment avec une franchise entière qu'on aime à rencontrer. « Cela est rare, dit-elle, difficile, mais c'est l'amitié, qui a le plus de charmes. Elle est difficile, parce qu'il faut plus de vertu et de retenue... » Elle ajoute enfin : « il est sûr que de toutes les unions, c'est la plus délicieuse. Il y a toujours un degré de plus de vivacité, qui ne se trouve point entre les personnes de même sexe. » *Traité de l'amitié.*

Cent années auparavant, Michel Montaigne, ce touche-à-tout, nous admonestait en ces termes sur le danger de ces fréquentations du beau sexe, même honnête : « C'est pour moy un doux commerce que celui des belles et honnêtes femmes... Mais c'est un commerce où il se faut tenir sur ses gardes, et notamment ceux en qui le corps peut beaucoup, comme en moy. » Sage règle, connue dès l'enfance : *Cave ne cadas.*

Conclusion : la femme, « séduite une fois, pour séduire toujours. » (Lord Byron).

Ainsi Dieu a voulu la bâtir, elle et nous. — Nous pour être les séduits.

Vienne, 14 septembre. — A sa sœur.

Réception de l'ambassadrice à la cour. Un mot préalable sur les modes ridicules, contraires à tout sens commun (*very monstrous*), que suivent les dames de Vienne. En outre des échafaudages, à plusieurs étages, de gazes et de rubans, accumulés sur la tête, il y a les paniers, faits de baleines ; ils ont plusieurs aunes de circonférence et couvriraient plusieurs toises de superficie.

« Vous supposez facilement, comme cette extraordinaire parure ne fait qu'ajouter à la laideur dont le Tout-Puissant s'est plu à doter ces femmes, en général. »

Milady a obtenu une audience particulière de la cour, qui a duré une demi-heure, conformément au cérémonial. Elle a été enchantée de l'impératrice. Portrait le plus flatteur de la princesse. Quand elle sourit, c'est avec une grâce qui force l'adoration, et il faudrait pour la peindre ressemblante, emprunter les images de la poésie. « L'empereur me fit l'honneur de causer avec moi du ton le plus obligeant, et ne parla à aucune autre dame. »

Plus loin, dans une lettre de Hanovre du 1^{er} décembre, cette même impératrice régnante est qualifiée « la plus belle princesse de la terre, je crois. »

De nouveau, nous sollicitons une minute d'arrêt sur cet heureux don de la nature, la beauté.

Que celle-ci soit assise sur le trône ou reléguée dans une chaumière, on peut assurer que son culte sera éternel. Son nom seul est magique, il séduit, et, maintes fois nous l'avons observé, l'enthousiaste qui décrit la personne douée de l'enviable faveur, la peint adorable et supérieure à toute autre. Le vieil historien, Monstrelet, parlant d'Agnès Sorel, s'exprime avec la même admiration : « entre les belles, elle était tenue pour la plus belle du monde. »

Il paraît que la plupart des hommes, même des grands hommes, voient la beauté avec les yeux du cœur. Platon l'appelle le privilège de Nature. « Nous n'en avons point, dit Montaigne, qui la surpasse en crédit. Elle tient le premier rang au commerce des hommes ; elle se présente au devant, séduit et préoccupe notre jugement, avec grande autorité et merveilleuse impression. Phryné perdoit sa cause, entre les mains d'un excellent Advocat, si, ouvrant

sa robe, elle n'eût corrompu ses juges, par l'éclat de sa beauté. »

Vienne 20 septembre.

A Lady Rich.

Voici les plus singulières révélations sur les mœurs conjugales de Vienne. Quelques citations textuelles nous les feront apprécier : « Le mot *réputation* a ici une tout autre signification qu'à Londres, et en prenant un amant, une femme est si loin de la perdre, que c'est ce qu'on appelle gagner de la réputation.... Il n'y a pas dans le monde, assurément, de meilleur naturel que celui d'un mari autrichien ; il regarde l'amant de sa femme d'un œil très favorable, et comme un représentant ; en un mot, il est admis que chaque femme ait deux maris, l'un dont elle porte le nom, l'autre qui en remplit les devoirs..... Si l'on invitait une femme de qualité à dîner, sans engager sa compagnie, c'est-à-dire sans son mari et son amant, cet oubli serait interprété comme un affront. Sans intrigue, une femme serait mal considérée. »

« Vous voyez donc que l'éducation et la galanterie diffèrent, selon les climats, comme la religion et la morale. »

A Lady X. 1^{er} octobre.

« Pour vous rendre compte des différences qui existent entre les mœurs et coutumes autrichiennes et les nôtres, il faudrait écrire un volume. Or, je suis déjà gagnée par le phlegme du pays. Les parures des femmes ne ressemblent qu'en un seul point à celle des Anglaises ou des Françaises, c'est qu'elles portent des jupes.

« Quant à la ville de Vienne, attendez-vous à quelque description de couvent : il y en a de toute espèce et de toute grandeur. Mais le plus aristocratique et le moins sévère, celui qui m'a plu davantage, c'est le monastère de St-Laurent. Chapelle très richement décorée. On y montre une tête en bois de Notre Sauveur, qui a parlé pendant le siège de Vienne, me dirent les religieuses. »

Parmi ces dernières, toutes femmes de qualité, l'une fut particulièrement remarquée de l'auguste visiteuse. Elle est le sujet de ce touchant petit épisode. « Grande fut ma surprise d'apercevoir la seule jolie personne que j'ai vue à Vienne, personne d'une beauté exquise, remplie de grâce, et réunissant les charmes de l'esprit à l'avantage d'une haute naissance. Dans nos conversations répétées toujours mille choses agréables. Enfin, une fois je vis des larmes rouler dans ses yeux, ce dont je fus profondément émue. Elle ne voulut jamais m'avouer ce qui manquait à son bonheur. J'étais de plus en plus affligée de voir enterrée vive une jeune fille si aimable, et qui faisait l'admiration de toute la ville. Je ne suis point du tout surprise que des recluses aient inspiré quelquefois de violentes passions. »

Comme conclusion, Milady exprime son peu de goût pour la religion romaine, cause de si grands *désagréments*, pour employer ce diminutif.

C'est de notre propre autorité que se trouvent soulignés les mots précédents, *seule jolie personne*, réflexion confirmant d'ailleurs l'appréciation ci-dessus du 14 septembre, sur les *beautés* autrichiennes.

A M. Pope, Vienne 10 octobre.

Lettre sans grand intérêt. Une visite à la villa du dernier prince de Lichtenstein. Statues, tableaux. Dans un musée, un Crucifix qui a parlé sagement à l'empereur Léopold.

Les ambassadeurs quittent Vienne pour y revenir au mois de janvier de l'année suivante (1717), et les correspondances, ci-dessous désignées, sont datées de :

PRAGUE, 17 nov. Comtesse de Mar.
 LEIPZIG, 21 nov. id.
 BRUNSWICK, 23 nov. id.
 HANOVRE, 25 nov. Comtesse de Bristol.
 HANOVRE, 1^{er} décembre, lady Rich.
 BLAKENBURG, 17 déc. Comtesse de Mar.

Durant ce nouveau et long voyage, nous ne ferons que glaner rapidement, pour terminer à Vienne (retour) la première partie, à peu près le quart, de notre tâche. Ensuite, — à la condition de vivre et de ne point trop déplaire à nos lecteurs, — nous traverserons la Hongrie, deuxième étape, de Raab à Belgrade. Enfin, nous attelant une troisième fois à la besogne, nous espérons arriver à notre terre promise, l'empire de la Beauté, à Andrinople et à Constantinople. C'est là que nous espérons moissonner, puisque de là sont écrites les lettres les plus nombreuses et les plus attrayantes.

« Prague, une des grandes villes de l'Allemagne, ancienne capitale du royaume de Bohême. Ce dernier pays est le plus désert de l'Allemagne. Les femmes montrent si peu de goût dans leurs ajustements, coiffure et paniers, que l'on ferait bien d'écrire sur leur dos : *ceci est une femme*. »

Leipzig, 21 novembre.

Trajet de Prague à Dresde sans arrêt et extrêmement pénible. « Nous avons traversé au clair de la lune les précipices affreux qui séparent la Bohême de la Saxe, et au pied desquels coule l'Elbe, fleuve dans lequel on trouve souvent des voyageurs qui y sont tombés depuis ces rochers. Dans certains endroits, les roues de nos voitures n'étaient séparées que par un pouce de ces bords si redoutables. Grâce à Dieu, nous sommes arrivés heureusement à Dresde, mais accablés de fatigue et de frayeur. Délivrés de ces épouvantables abîmes, nous avons trouvé Dresde une ville charmante, surtout par sa belle position sur l'Elbe. Nous avons reçu quelques visites des dames de la Société, mais les Saxons ne ressemblent pas plus aux Autrichiennes que les Chinoises aux femmes de Londres; elles suivent les modes d'Angleterre et de France, sont mises avec élégance et sont, en général, fort jolies, mais *minaudières* déterminées, ce qui n'empêche pas, chez elles, une grande politesse et beaucoup d'affabilité pour les étrangers. »

Ici, un incident romantique, faisant contraste avec le petit épisode du couvent de Saint-Laurent. Un mot de l'aventure.

La comtesse de Cozelle est prisonnière dans un triste château, à quelques lieues de Leipzig. Elle quitta son mari, s'en sépara par un divorce en règle, et devint la maîtresse du roi de Pologne, grand Electeur de Saxe. Elle avait même réussi à obtenir de lui un contrat de mariage en forme. « Les hommes souffrent tout des femmes dont ils sont amoureux, mais la possession et le temps refroidissent la passion. Sa Majesté voulut retirer des mains de sa maîtresse l'acte imprudent, mais la comtesse affectant le ton d'une reine, resta inflexible : colères, menaces, promesses furent vaines, et le roi se trouva dans la nécessité d'enfermer cette femme qui subit les horreurs d'une étroite prison. Je ne puis me refuser à quelque sentiment de pitié pour elle. »

Après avoir consulté la chronologie, nous voyons qu'en 1716, c'est Frédéric-Auguste I qui était roi de Pologne. Son règne passe pour avoir été glorieux. Mais les héros, même ceux qui ravagent la terre, ne sont pas exempts de faiblesses. *Caro infirma*.

(A suivre).

Le Dernier Gagnant-Maîtrise

(de l'hôpital général de Tours)

Par F.-Em. BOUTINEAU

Le Gagnant-Maîtrise a été le précurseur de l'Interne des Hôpitaux d'aujourd'hui, il résidait à l'hôpital d'une manière permanente, y recevait le vivre, le logement et tous autres accessoires et devait faire ce pénible service, pendant six années. après lesquelles, il obtenait sur sa simple requête et présentation devant la Communauté, une lettre de maîtrise, lui permettant d'exercer son art de chirurgien dans la ville de Tours.

La création légale de cet office a été instituée par les Lettres patentes de Louis XIV, portant règlement, et fait l'objet de l'Art XXXIX que nous reproduisons *in extenso*.

Lettres patentes données en faveur de l'hôpital général de la Charité établi à Tours.

Tours, Jacques Floceau Impr. libr. 1678

« VOULONS que le corps des chirurgiens de la dite Ville « de Tours donne un compagnon de leur corps, capable « pour servir audit Hôpital et y assister les pauvres les « officiers et domestiques d'icelluy, pour les indispositions « communes desdits pauvres et les maladies ordinaires « desdits officiers. Et à deffaut de donner un compagnon « par les maîtres Chirurgiens ou Lieutenant d'iceux. « Permettons aux administrateurs d'en faire choix d'un « de la ville ou ailleurs pour demeurer au dit Hôpital « par le temps de six ans et gaignera maîtrise lesquels « seront tenus de le recevoir comme reputé suffisant et « capable sur le certificat qui luy sera donnée au bureau « signé du moins de sept Administrateurs et du greffier, « sans faire par luy aucun chef d'œuvre banquet dons et « frais pour parvenir à la dite réception. Et où les dits « maîtres differroient de le recevoir, luy permettons par « ces présentes de tenir boutique avec bassins et voulons « qu'il jouisse du jour qu'il aura été présenté ausdits « maîtres ou Lieutenant pour estre reçu; des droits de « séance et de tous autres, tout ainsi que s'il avoit été reçu « par le dit corps. Faisons deffenses ausdits maîtres « de l'empescher ny troubler en la dite maîtrise et exercice « de la Chirurgie à peine de trois cens livres d'amende. »

Il ne faudrait pas croire que la maîtrise gratuite fut une innovation du Roi Soleil, presque un siècle avant elle était accordée sans chef-d'œuvre et sans aucun examen à tout compagnon chirurgien, qui consentait à s'enfermer dans cet établissement devenu l'Hôpital général et qu'on nommait alors le Sanitas, destiné à soigner les pestiférés.

Sous le spécieux prétexte que la peste était une maladie à manifestations extérieures : bubons, carboncles, etc. comme on disait alors; les médecins s'en désintéressaient et se gardaient bien de visiter les malades hospitalisés et relégués, ils en laissaient le soin aux M^{rs} chirurgiens qui assez peu soucieux de l'honneur professionnel déléguèrent et au besoin forçaient un brave compagnon à accepter cette fonction, qui comportait la réclusion absolue pendant la durée de l'épidémie et en outre un séjour de quarantaine, après la sortie du dernier malade.

Il y a plus, au xvi^e siècle alors que la barberie était si intimement liée à la chirurgie; à défaut de compagnon chirurgien, on se contentait d'un garçon barber, à qui on promettait la maîtrise, après l'extinction de l'épidémie.

Le cas vaut la peine d'être cité ici :

Au mois de mai 1563, la ville d'Amboise était en proie à une épidémie de peste, comme il en surgissait souvent à cette époque. Il est probable que les trois chirurgiens-barbiers de cette ville n'avaient pas de compagnons disponibles pour faire le service hospitalier, car un certain Claude Levesque, natif de Montoire, harbier demeurant à Tours place du Chardonnet, vint offrir ses services au sieur Nicolas Normandeau, barbier et chirurgien d'Amboise pour soigner les pestiférés.

Normandeau conduisit Levesque devant les administrateurs de l'Hôtel Dieu, qui l'acceptèrent, pour donner ces soins spéciaux, et lui promirent la somme de vingt cinq livres par mois, *tant pour son entretenement, norriture, que médicamentz nécessaires a penser lesd. mallades*. S'il devait sortir indemne c'est-à-dire vivant, il recevrait la maîtrise et serait juré barbier. Cette pièce est à lire toute entière (1).

Nous connaissons un acte de réception (2) à la maîtrise de chirurgie obtenue pour la même cause le 15 mars 1627 c'est-à-dire soixante-quatre ans après. Il s'applique au barbier chirurgien Urban Daubeterre qui avait soigné les malades du sanitas de Tours, depuis le 19 octobre 1686. Après la disparition du fléau et une quarantaine rigoureuse ; il demanda au Lieutenant du premier barbier Yvard, jour et heure pour recevoir sa lettre de maîtrise. Yvard fit prévenir tous les confrères ; six seulement se rendirent à son appel ; la séance eut lieu comme toutes les autres chez lui, lieutenant : et Daubeterre se presenta en déclarant : *qu'il avoit rendu le service a luy possible au sanitas de cette dite ville. Lequel il est prest de continuer touttefois et quantes quil en sera besoing*. Alors sans discussion et d'un commun accord, il fut reçu maistre chirurgien, *avec tous les previllèges que les autres maistres du dit estat .. ont accoustumé jouyr en tel cas requis*.

Urban Daubeterre pour son acte de désintéressement professionnel mérite ici une petite mention.

Il était fils de Josias Daubeterre, M^e Barbier-chirurgien à Mettray et d'Andrée Mandine. Il épousa, un an environ après sa maîtrise, Anne Pinault, fille de Pierre Pinault, aussi M^e chirurgien à Tours ; ils eurent plusieurs enfants dans la ligne masculine qui continuèrent la profession par descendance ; un quart de siècle après on retrouve un Charles Daubeterre paroisse Saint-Etienne. Il mourut vers 1655 ; sa veuve qui avait conservé la boutique et qui l'a faisait gérer par un compagnon nommé Etienne Poictevin, lui donna en mariage sa fille Marthe, avec six vingts livres qui servirent à Poictevin pour lever boutique ; mais ce dernier mourut bientôt après, la veuve Poictevin afferma la boutique nouvelle, au compagnon Pierre Chidaine lequel aurait remboursé la veuve Pinault de six vingts livres, et cela (dit le notaire Houbereau) pour empêcher les réclamations des autres enfants (3).

Le service chirurgical de la peste cessa, avec la manifestation de ce fléau, l'année 1641 fut la dernière.

L'hôpital général fondé par Louis XIV n'était pas absolument un établissement hospitalier, dans le sens médical du mot, sa destination primitive avait pour objet de renfermer les pauvres et surtout les vagabonds qui infes-

taient la ville et sa banlieue ; on faisait travailler ces miséreux, ils résidaient et mouraient dans cet asile. En réalité, du moins dans la première moitié de son existence, c'était plutôt une infirmerie qu'un hôpital dans le sens que nous attachons de nos jours à ce mot.

Un autre asile de la souffrance, l'Hôtel-Dieu dont on ne connaît pas encore exactement la date de fondation parce qu'elle remonte à des siècles éloignés, représentait et d'une façon absolue le véritable hôpital, c'est-à-dire un établissement qui avait pour seul but de donner les soins médicaux et chirurgicaux aux malades pauvres.

Le service de chirurgie était confié à un des maîtres chirurgiens de la ville, qui amenait avec lui au cours de ses visites et pansements un ou plusieurs de ses compagnons, de façon à ce que la besogne fut vite faite.

Dans un aveu rendu au Trésorier du Chapitre de Saint-Gatien par les administrateurs laïques de l'Hôtel-Dieu en 1578, on trouve inscrit aux dépenses. *A maistre Symon Salmon la somme de 46 escuz deux tiers pour deux années.*

A Guillaume de la Tour, Guillaume Morin, François Paisse compagnons chirurgiens demourans en la maison de M^e Salmon la somme de trois escuz.

BULLET. SOC. ARCH. TOUR. T. II. P. 153.

Revenons maintenant au Gagnant-Maitrise de l'hôpital général de la Charité. De nos jours l'exécution des lois qui viennent d'être promulguées, s'opère avec une précision pour ainsi dire mathématique : nous comprendrions même très difficilement qu'il en fût autrement.

Il n'en était pas ainsi aux siècles précédents, les ordonnances royales que chacun lisait, restaient souvent lettres mortes, ou du moins recevaient une exécution si lointaine, qu'il fallait le plus souvent que l'autorité royale intervint brusquement pour se faire obéir.

Le chirurgien gagnant-maitrise était créé par Louis XIV en 1656 et ce ne fut qu'à la fin de 1691 que les maîtres chirurgiens se décidèrent à choisir un compagnon pour cet objet.

Gilles Grajon fut le premier occupant de cette fonction. Il était fils de Michel Grajon, maître chirurgien de Tours, et de Madgelaine Gautier. Il fit très consciencieusement ses six années de service, après lesquelles on lui octroya la maîtrise. Ses confrères avaient vu avec peine sans doute ce nouveau venu, qui n'avait pas subi comme eux les tourments et les vexations dont la communauté savait abreuver les aspirants ; ils gardèrent contre lui une certaine rancune ; puisque nous le voyons inscrit sur un registre de police, à la date du 16 nov. 1703 portant *une plainte contre les chirurgiens Deslandes, de la Cour et autres chirurgiens pour vexations, violences, et voies de fait, et surtout pour avoir répandu sur son habit la cire de son cierge avec affectation et malice, pendant la procession du Saint-Sacrement*.

Dans le même registre de police, nous trouvons que le 2 octobre 1709, il eut encore maille à partir, avec certains confrères qui ne voulaient pas de lui comme Juré de la communauté, il fallut l'autorité du Lieutenant général de Police pour confirmer son élection.

Gilles Grajon avait épousé Madgelaine Graslin, il mourut en 1749 et sa veuve convola en secondes noces avec Jacques Thibault, compagnon qui tenait la boutique, et devint maître à son tour.

Le compagnon destiné aux soins des malades de l'hôpital général fut laissé au choix de la communauté

(1) Voir pièces justificatives N° 1

(2) — — — N° 2

(3) Arch. Indre-et-Loire. Minutes du notaire Houbereau.

jusqu'en 1750. A partir de cette époque il fut choisi par un concours. Le dernier eut lieu le 10 juillet 1786, et c'est le procès-verbal de celui-ci, signé des examinateurs, que nous avons été assez heureux de rencontrer dans les archives de la Société médicale d'Indre-et-Loire que nous publions aujourd'hui. (1)

A ce concours figuraient quatre candidats dont trois fils de maîtres chirurgiens : l'un d'eux, celui qui fut vainqueur, François Oudin, était déjà reçu maître pour la campagne, pour Vêretz. Sa lettre de maîtrise que nous publions également (2) nous renseigne sur la qualité des études qu'il avait faites, elles n'avaient rien de commun avec celles de ses prédécesseurs de la première moitié du siècle ; il avait commencé la chirurgie avec son père à Vêretz, puis était venu à Tours, suivre les cours de l'Ecole de Chirurgie ; de là il gagna Paris pour suivre ceux déjà si brillants de la célèbre Ecole, qui faisait le désespoir de la hautaine et arrogante Faculté de médecine.

François Oudin espérait faire ses six années de service comme gagnant-maîtrise et sortir de l'hôpital avec un nouveau diplôme qu'il aurait très laborieusement gagné, pour pouvoir exercer dans la ville de Tours ; les événements révolutionnaires renversèrent son projet. L'office fut supprimé, l'Ecole de chirurgie disparut et nous le retrouvons en Thermidor, an IX, envoyant au Dr Bouriat secrétaire général de la société médicale la copie des deux pièces dont nous venons de parler, pour établir son identité professionnelle et son droit à l'exercice de l'art de guérir. Il habitait Montbazou.

Nous avons donné à cette petite étude documentaire, ce titre : *Le dernier Gagnant-Maîtrise de l'hôpital général de Tours* : parce que nous voulions faire connaître aux lecteurs de la *Gazette médicale du Centre*, les deux pièces intéressantes qui concernent François Oudin. Mais au cours de leur copie, il nous a semblé que la publication de deux autres morceaux concernant les compagnons chirurgiens, qui soignaient les pestiférés aux xvi^e et xvii^e siècles présenterait aussi quelque intérêt ; c'est pourquoi nous avons réuni tous ces documents sous le même titre.

Pièces Justificatives

I

Acte par lequel Claude Levesque Compagnon-Barbier accepte de soigner les pestiférés d'Amboise. 18 mai 1563.

Le xviii^e jour de may mil v^e soixante trois pardevant nous François Fromont Licencyé es droictz, conseiller du Roy nostre sire et son Bailly d'Amboise ; s'est présenté Claude Levesque natif de Montoire barbier dem[eurant] à Tours en la paroisse de Saint Pierre du Chardonay. Lequel accompagné de M^e Nicollas Normandeau barbier et chirurgien demeurant aud. Amboise nous a dict quil a esté adverty pour la contagion de malladie dangereuse qui de présent a cours en ceste ville et faulxbourgs d'Amboise ; qu'il estoit besoing d'ung barbier pour secourir et médicamenter les mallades de la dicte malladye offrant faire office et charge en ceste d. ville faulxbourgs et lieux circonvoisins estant sallarié et stipendié de gaiges et logis compectans.

Sur quoi avons fait comparoir pardavant nous M^{rs} Mathurin Aubert, Jehan Macquin, Martin du Ruau eschevins

de ceste d. ville le maire et les aultres eschevins dicelle absens et lequel Levesque en présence de l'advocat du Roy en nostre baillage et des dessud, eschevins presans en l'absence desd. maires et aultres eschevins a fait pareilles offres que dessus.

Et lesquels eschevins en présance du d. advocat du Roy après avoir traicté ensemblement des gaiges et logis du d. Levesque, a esté accordé que le d. Levesque demourera pour médicamenter les mallades de ceste ville et faulxbourgs de la malladye de peste jusques à ce que lad. malladye soit estaincte et consommée et quelle durera et continuera en ceste d. ville et faulxbourgs. Quoy faisant luy a esté promis par lesd. eschevins présans par chascun mois commençant le jour de demain xix^e jour de ce présent mois la somme de vingt livres t. tant pour son entretenement, norriture, que médicaments nécessaires a penser les d. mallades. Delaquelle somme luy sera avancé par chascune sepmaine la somme de six livres et cinq sols t. par le receveur des deniers commungs de la ville d'Amboise et en outre luy sera baillé chambre en l'hostel dieu du d. Amboise garnie de lict, linceulx, charlict, couvertures et une table et une escabelle et luy sera baillé boys pour se chauffer.

Lesquels conventions et accords le d. Levesque a acceptées et promis faire, et exercer bien et deuement le dict estat et fait, quant la nécessité le requerra et quil sera requis, sans aucun délai et a toute delligence.

A quoy le dict Levesque s'est obligé peine d'amende arbitraire, pugnition corporelle et de prison ; comme pour les propres affaires du Roy.

Dont l'avons jugé et condamné sur les d. peines et ce après que du d. Levesque avons prins le serment en tel cas requis et en approbation de ce luy avons fait signer ces présentes moienant que luy a esté accordé par mesme moyen, quil sera M^e juré barbier en ceste ville et faulxbourgs d'Amboise du consentement desd. advocat du Roy et eschevins susd. et du consentement du d. M^e Nicollas Normandeau Lieut[enant] de Barbier du Roy en ceste ville d'Amboise à ce présent et pour le commencement dud. payement luy sera baillé dès demain la somme de six livres, cinq sols t. par les administrateurs de l'aumosne d'Amboise sur le reliqua de leur compte et outre sera baillé aud. Levesque par lesd. administrateurs ung teston pour faire nectoir lad. chambre et leur sera alloué lesd. sommes en leur compte.

[Signé] GERBEAULT

Arch. d'Indre-et-Loire, Arch. Hôtel-Dieu d'Amboise.

(A suivre).

NOUVELLES

Internat des Hôpitaux de Paris.

Le jury de l'Internat des hôpitaux de Paris a arrêté le Dimanche 1^{er} avril les résultats du concours de 1906.

Nous relevons parmi les nouveaux internes titulaires le nom de M. Chénier, ancien élève du Lycée de Tours, et parmi les internes provisoires les noms de MM. Bourdier, Jean Ribbrol et Henry Lorin, anciens élèves de l'Ecole de Médecine de Tours.

Nos félicitations au nouveaux internes.

(1) Voir pièces justificatives, n^o 4.

(2) — — — n^o 3.

Ecole de médecine de Tours.

EXAMENS DE DOCTORAT

Le Dimanche 1^{er} avril ont eu lieu à l'Ecole de Médecine de Tours, les épreuves du 1^{er} examen de doctorat, sous la présidence de M. le professeur Albert Robin, membre de l'Académie de Médecine, assisté de MM. les professeurs Ledouble et Guibbaud.

Ont été reçus :

MM. R. Lebas	mention très bien
Jean Coudert.	—
Jean Roy	mention bien.
Paul Thibault	—
Francis Menuet	—
R. Godeschoux	—
V. Schoofs.	—
Georges Houtelette	—
Georges Bobeau	—
R. Bruslon	—
Gaëtan Brault	—

Quatorze candidats s'étaient présentés pour cet examen.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur la puberté chez la femme, psychologie, physiologie, pathologie, par le D^r Marthe FRANGILLON, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16 de la Collection Médicale, cartonné à l'anglaise. 4 fr. Félix ALCAN, éditeur.

Les années qui séparent la naissance de la puberté sont essentiellement caractérisées par des modifications somatiques qui toutes convergent vers un but commun, l'établissement de la fonction génitale, et constituent ainsi la caractéristique de la période prépubère.

Chez la femme, la maturité sexuelle est la conséquence d'une longue évolution organogénétique ; elle est tellement complexe, que les fonctions les plus diverses, unies entre elles par d'étroites corrélations, se modifient de manière à converger toutes en vue de l'établissement de la vie génitale. Les conditions extrêmes elle-mêmes, en raison de leur utilité dans la concurrence vitale, n'échappent pas à cette discipline.

L'auteur s'est efforcé d'étudier, au double point de vue anatomique et physiologique, les modifications qui transforment l'adolescente en femme pubère. — M^{lle} le D^r Frangillon a dégagé de documents épars et fragmentaires, les éléments d'une esquisse des conditions de cette phase spéciale de la vie de la femme. Le public confirmera le succès que ce livre a remporté à la Faculté de médecine de Paris, où il a fourni à M^{lle} Frangillon l'occasion d'une brillante soutenance de doctorat.

LES EAUX DE SALINS

Extrait de la " Gazette des Eaux " du 15 mars 1906.

Salins-du-Jura. — La station de **Salins-du-Jura** a été reprise, il y a trois ans, par la Société des Eaux Minérales et de Bains de mer à la Société locale qui l'exploitait auparavant dans des conditions défectueuses, nuisant au bon renom des Eaux de **Salins**. La nouvelle Société, soucieuse de mettre la vieille station à la hauteur des exigences modernes, a consacré depuis deux ans des sommes considérables à la réfection de l'établissement thermal et du

Grand Hôtel des Bains, dont le confort moderne et les claires peintures sont à même de contenter la clientèle féminine qui fréquente la station.

Un Syndicat local d'initiative s'est créé, qui a pour but de veiller, d'accord avec la municipalité et la Société, à l'hygiène de la ville, de faciliter aux baigneurs les excursions à bon marché dans les sites les plus pittoresques du Jura et enfin d'aménager sur la colline couverte de sapins qui domine la ville, un parc de 600 mètres d'altitude où les malades peuvent faire aisément de la cure d'air.

Cette réorganisation matérielle de Salins, réclamée par un grand nombre de médecins, est destinée à redonner à ses eaux si justement réputées dans les maladies des femmes et des enfants, un regain de popularité.

Ajoutons que la Société des Eaux Minérales et de Bains de mer qui possède **Salins, Saint-Gervais** et **Allevard**, vient de créer une bourse de voyage pour le **V. E. M.**

Le D^r François **HOUSSAY** (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypotrichose congénitales).

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

NUCLEO FER GIRARD. le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Le Gérant, Ch. SUPPLIGEON.

Tours, imp. Tourangelle.